

Que planter le long des berges ?

1

Quelques principes importants à respecter

Les plantations ont pour vocation de favoriser la diversité des milieux par la création de microhabitats, d'apporter un peu d'ombrage à la rivière, de préserver la tranquillité des habitations riveraines. Les plantations ne doivent pas constituer un ombrage trop important sur les habitations riveraines ou sur les cultures, ne doivent pas constituer une menace pour les riverains lors d'épisodes venteux.

Sélection des espèces et arrangement des bosquets

Les bosquets seront réalisés en associant espèces à port dressé et espèces à port buissonnant et en diversifiant les périodes de floraison.

Le long des champs cultivés, les bosquets seront moins nombreux mais plus vastes. Les essences utilisées comporteront :

Sujet de taille 15-20 m

Erable champêtre
 Charme commun
 Noyer commun
 Poirier commun
 Acer campestre
 Carpinus betulus
 Juglans regia
 Pyrus pyraster

Sujet de taille 5-7 m

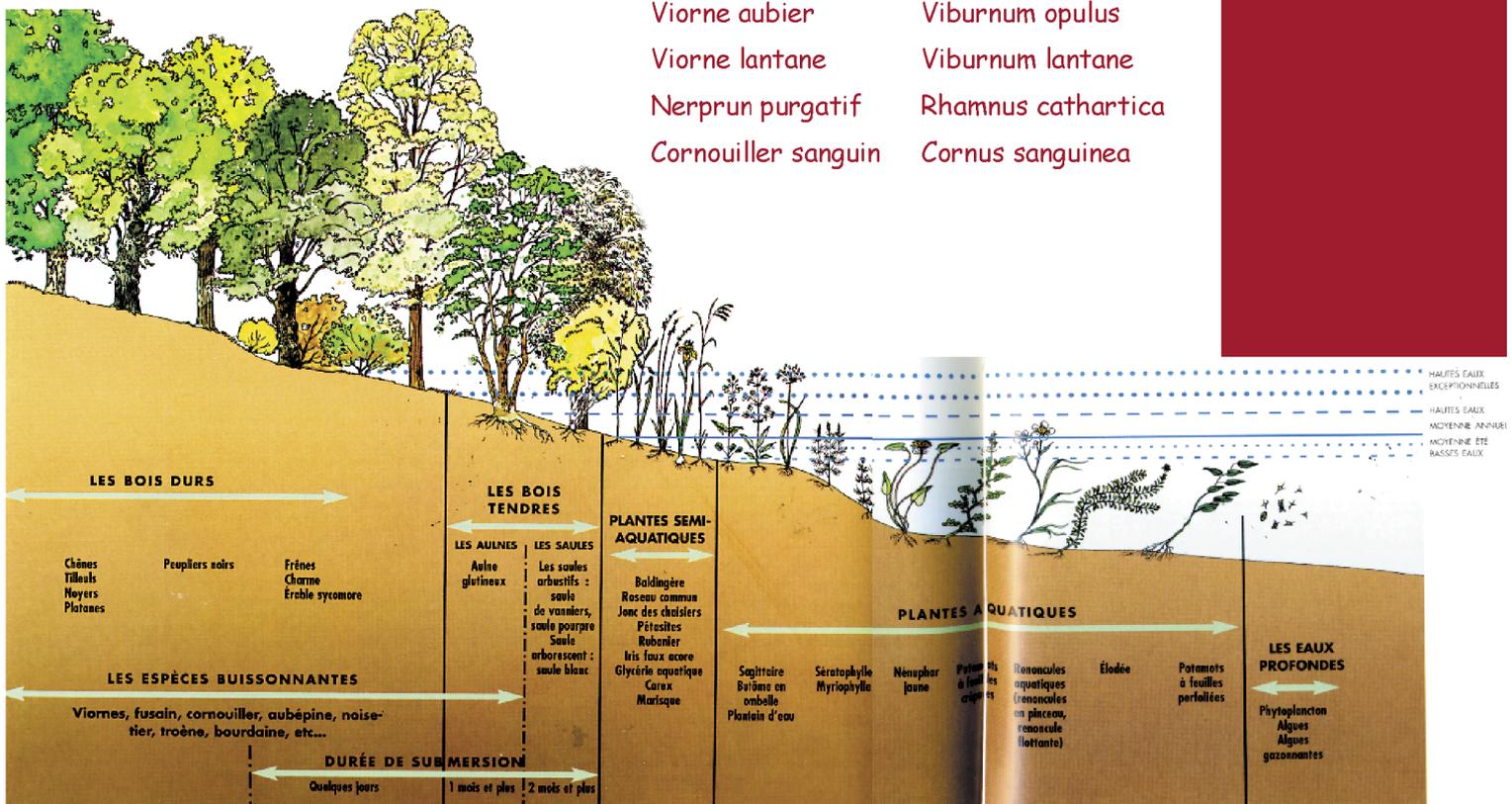
Aubépine monogyne
 Coudrier
 Bourdaine
 Crataegus monogyna
 Coryllus avellana
 Frangula alnus

Sujet de taille 10 -15 m

Cornouiller male
 Saule marsault
 Cerisier à grappes
 Pommier
 Cornus mas
 Salix caprea
 Prunus padus
 Malus sylvestris

Sujets de taille 3 -4 m

Eglantier
 Troëne commun
 Fusain d'Europe
 Viorne aubier
 Viorne lantane
 Nerprun purgatif
 Cornouiller sanguin
 Rosa canina
 Ligustrum vulgare
 Euvonymus europaeus
 Viburnum opulus
 Viburnum lantane
 Rhamnus cathartica
 Cornus sanguinea



(d'après l'ouvrage «rivières et paysages» Édition de la Martinière Marie-France Dupuis-Tate, Bernard Fischesser)



Les arbres «têtards»

La formation en têtard consiste en une taille régulière des branches à leur base entraînant la repousse vigoureuse de nouvelles tiges au printemps et créant un bourrelet caractéristique à la base du tronc. La taille s'effectue tous les 4 à 6 ans selon le développement.

La formation en têtard permet un plus grand vieillissement de l'arbre tout en minimisant les risques liés à la sénescence (chute de branches maîtresses, échaussement, arrachement, éclatement...). Le tronc des vieux sujets comportent de nombreuses cavités propices à la faune, de même la densité élevée de branchages constitue une zone d'abri intéressant.

On privilégiera le Saule blanc (*Salix alba*). Les plançons seront plantés entre novembre et mars, hors période de gel mais dans un sol suffisamment humide. Les boutures seront bien droites et d'une longueur de 2,5 à 3 m. La distance de plantation sera de 8 m à 10 m soit un alignement de 16 à 20 sujets.

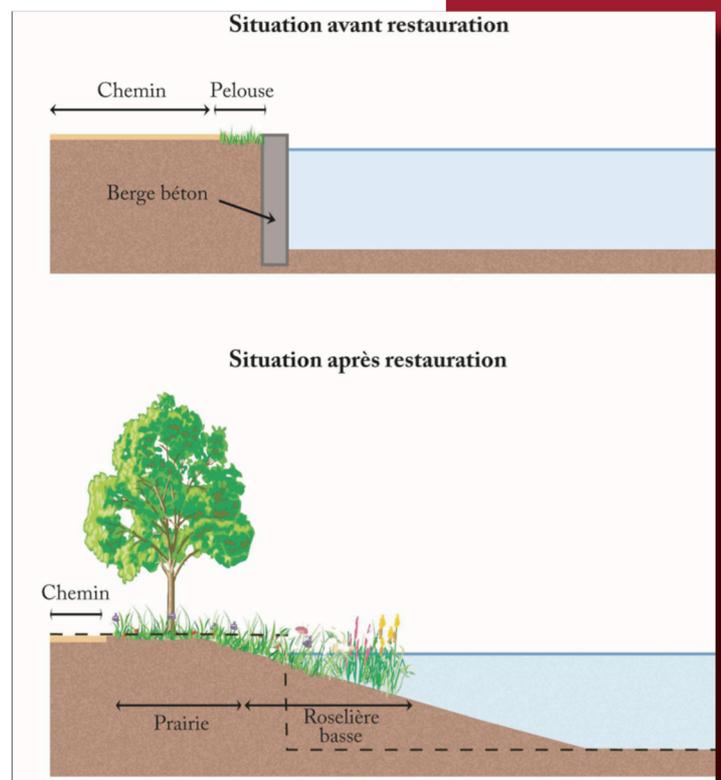
La taille de formation sera réalisée tous les ans pendant 3 à 4 ans. Elle consiste en l'élimination de toutes les pousses latérales et en une taille annuelle des branches terminales.

Ces arbres seront entretenus en têtards afin d'une part de ne pas fermer le paysage et d'autre part de recréer un biotope favorable pour la faune locale.

Plantation de végétations herbacées

Elle permet de former une zone de caches et de nutrition tranquille et dense que ce soit pour les poissons, les insectes ou les oiseaux. De plus, de nombreuses herbacées sont capables de filtrer une grande quantité d'eau et sont utilisées en dépollution des eaux. Une surface importante plantée avec ces espèces permettrait d'améliorer la qualité de l'eau du lac.

<i>Butomus umbellatus</i>	Jonc fleuri
<i>Caltha palustris</i>	Populage des marais
<i>Epilobium hirsutum</i>	Epilobe hirsute
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris jaune
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque vulgaire
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique
<i>Oenanthe aquatica</i>	Oenanthe aquatique
<i>Rorippa amphibia</i>	Rorippe amphibie
<i>Sagittaria sagittifolia</i>	Sagittaire
<i>Senecio palustris</i>	Sénéçon des marais
<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	Véronique mouron d'eau
<i>Alisma plantago</i>	Plantain d'eau
<i>Glyceria fluitans</i>	Glycérie flottante
<i>Glyceria maxima</i>	Grande glycérie
<i>Hippuris vulgaris</i>	Pesse d'eau
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycope d'Europe



L'idéal est de planter ces végétations sur une berge naturelle en pente très douce (1m/3m).

Mentha aquatica Menthe aquatique
Myosotis scorpioides Myosotis mouron d'eau
Nasturtium officinale Cresson des Fontaine
Oenanthe aquatica Oenanthe aquatique
Polygonum amphibium Renouée amphibie
Rorippa amphibia Rorippe amphibie
Sagittaria sagittifolia Sagittaire
Sparganium emersum Rubanier rameux
Veronica anagallis-aquatica Véronique mouron d'eau

